

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2021

Date de convocation : 3 décembre 2021

Sont présents 17 conseillers municipaux. ARCHIPCZUK Fabien est arrivé à 20h50, n'a pas pris part au vote des 3 premières délibérations.

Excusés : PALLARD, BECHADERGUE.

Absents : /

Pouvoir : PALLARD Sandrine pouvoir à BECHADERGUE Francis
COMMUNAL Maryline pouvoir à VALADE Brigitte

Début de la séance à 20h30

Secrétaire de séance : MISSER Eric

Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour :

- Délibération de demande de subvention pour le Club House à la FFF
- Achat terrain DARPHEL
- Rapport de la chambre régionale des comptes concernant la C.A.B.

Après délibération, le conseil municipal accepte de rajouter à l'ordre du jour ces délibérations.

POUR 18 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

1) ASSURANCE STATUTAIRE DU PERSONNEL

Monsieur le Maire fait lecture des contrats d'assurance relatifs à la protection sociale des agents qui permettent à la collectivité employeur de s'assurer pour les risques demeurant à sa charge. Après avoir pris connaissance des contrats 2022 adressés par CNP Assurances, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer ces contrats.

POUR 18 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

2) MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE (S.I.V.O.S.)

Mme Brigitte VALADE informe le conseil municipal de la délibération prise par le SIVOS sur la modification des statuts du syndicat suite à la suppression du budget transport scolaire. Les communes adhérentes doivent se prononcer sur ces nouveaux statuts. Après délibération, le conseil municipal adopte ces statuts avec modification effective au 1^{er} janvier 2022.

POUR 18 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

3) RAPPORT D'ACTIVITES 2020 DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BERGERACOISE (C.A.B.)

Monsieur le Maire présente le rapport d'activités 2020 de la CAB. Le conseil municipal prend acte de ce document.

4) DEMATERIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME-GUICHET DEMATERIALISE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'à partir du 1^{er} janvier 2022 toutes les communes devront être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées par les usagers. Il rappelle que le service instructeur de la commune est celui de la C.A.B. et que le logiciel utilisé est Cart@ds. Monsieur le Maire propose que seul l'adresse de connexion : <https://atd24.geosphere.fr/guichet-unique> soit utilisée. Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la proposition faite par Monsieur le Maire.

POUR 6 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 13 voix

5) FONDS DE CONCOURS C.A.B. REAMENAGEMENT DU PRESBYTERE EN MAISON D'ACCUEIL POUR PERSONNES AGEES

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que par délibération n° 2019-200 en date du 16 décembre 2019, la Communauté d'Agglomération Bergeracoise a attribué un fonds de concours à la commune d'un montant de 5 000 € pour le réaménagement du presbytère en logement. Le conseil municipal prend acte de cette décision.

6) MARCHE PUBLIC-LOT N°2 - ITE RENOVATION ENERGETIQUE MATERNELLE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le lot n° 2 – ITE pour les travaux de rénovation énergétique de la maternelle a été attribué à ISOL'TECHNIQUE pour un montant de 34 331,15 € HT. Le conseil municipal prend acte de cette attribution et autorise Monsieur le Maire à signer tout document.

7) MARCHE PUBLIC-AVENANT N° 1-LOT N° 2-DOUBLEMENT CANALISATION SERVICE IRRIGATION

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les travaux de modernisation du réseau d'irrigation ont démarré début novembre et qu'il est nécessaire de faire un avenant n° 1 de plus-value au lot n°2 -Doublement canalisation pour un montant de 650 € HT. Le conseil municipal prend acte de cet avenant.

8) DELIBERATION RIFSEEP-IFSE REGIE

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération n° 42-2017 du 20 septembre 2017 sur l'instauration du régime indemnitaire (RIFSEEP) et l'informe que celle-ci doit être revue et la possibilité de mettre un part supplémentaire « IFSE Régie ». Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte de reconduire ces régimes indemnitaires et autorise Monsieur le Maire à signer les arrêtés individuels des agents.

POUR 19 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

9) CREATION D'EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2^{ème} CLASSE de 15h25mn hebdomadaire

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à un avancement de grade d'un agent, il est nécessaire de créer l'emploi d'adjoint technique principal 2^{ème} classe de 15h25mn hebdomadaire. Après délibération, le conseil municipal décide de créer cet emploi.

POUR 19 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

10) DELIBERATION REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT, DE REPAS, D'HEBERGEMENT ENGAGES PAR LES PERSONNELS COMMUNAUX

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les agents sont susceptibles de se déplacer hors de la résidence administrative lors de réunions ou de formations et que leurs frais de déplacements et de repas peuvent leur être remboursés. Après délibération, le Conseil Municipal accepte de rembourser les frais sur la base des frais réels pour chaque agent, dans la limite d'un plafond de 20 € par repas ainsi que les frais d'hébergement.

POUR 19 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

11 DELIBERATION INDEMNITE CHAUSSURES ET VETEMENTS

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que suite au départ à la retraite d'un agent au 1^{er} octobre 2021, un nouvel agent a été recruté. Il informe que les employés des services techniques et scolaires en poste bénéficient des indemnités chaussures et vêtements et propose d'attribuer à ce nouvel agent les mêmes indemnités à compter de 2022. Après délibération, le conseil municipal décide de lui allouer cette indemnité.

POUR 19 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

12) DELIBERATION ZERO ARTIFICIALISATION NETTE DES SOLS

Monsieur le Maire alerte le conseil municipal sur les dispositions de la loi « Climat et Résilience » du 22 août 2021, notamment celles concernant la lutte contre l'artificialisation des sols et l'atteinte, en 2050, de l'objectif du zéro artificialisation nette. L'Etat veut freiner la consommation d'espaces et de limiter l'étalement urbain. Il demande de se prononcer sur cette préoccupation. Après délibération, le conseil municipal :

- Partage cette préoccupation de gestion raisonnée de l'espace et demande aux services de l'état de différencier suivant la réalité des territoires concernés.
- déclare contester l'application rigoriste des textes qui priverait nos territoires ruraux de leur développement.
- demande que la transcription des dispositions au sein du SRADDET et les orientations d'aménagement que les territoires et les collectivités du bloc communal y soit étroitement associés.

POUR 19 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

13) DEMANDE SUBVENTION LIGUE CONTRE LE CANCER

Monsieur le Maire fait lecture de la demande de subvention faite par la Ligue contre le cancer de Périgueux. Après délibération, le conseil municipal décide de verser une subvention sur le budget 2022.

POUR 15 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

14) ACHAT TERRAIN DARPHEL

La superficie du terrain est de 2ha 93a pour un aménagement de ce terrain jouxtant la vélo route (parcours de santé) avec une participation financière de la C.A.B.

POUR 19 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

15) DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE CLUB HOUSE A LA F.F.F.

Pour la construction du club house, une demande de subvention en concertation avec le Président du foot va être demandée.

POUR 19 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

16) RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES SUR LA GESTION DE LA COMMUNTE D'AGGLOMERATION BERGERACOISE

Monsieur le Maire soumet le rapport de la chambre régionale des comptes sur la gestion de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise pour les exercices 2017 jusqu'à la période la plus récente. Après débat, le conseil municipal prend acte de ce rapport.

17) DIVERS

- Remerciements de la famille CONSOLI suite au décès de CONSOLI Reine
- Remerciements de l'agent PAULY Suzette suite à son départ à la retraite
- Monsieur le Maire fait lecture de la « Page pour vous exprimer » qui a été déposé par un administré
- Un groupement de commandes pour l'acquisition ou la location de véhicules électriques de tourisme ou utilitaire a été organisée par le SDE24. Il est décidé une étude.
- Etude pour positionner un panneau d'affichage.

Fin de la séance à 23 heures.